

Soisy-sous-Montmorency, le 8 décembre 2014

Chers collègues,

Comme vous le savez tous, les élections professionnelles au sein du Ministère de l'Intérieur se sont déroulées du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2014 concernant les différents comités techniques ainsi que les CAP locales et nationales.

Le **SICP est ainsi très fier** de vous communiquer les résultats qui démontrent la cohérence de ses positions et de ses propositions.

En effet, concernant la **CAP du Corps de Conception et de Direction de la Police Nationale** qui traite des mutations et avancements des commissaires de police, le **SICP progresse de près de 2 points** par rapport aux précédentes élections de 2010.

Notre organisation obtient ainsi **35,69 % des suffrages** (33,8 % en 2010) et conforte sa présence au sein de cette structure administrative où elle conserve bien évidemment son siège.

Ce score en progression confirme le bien-fondé de notre stratégie et de l'orientation que nous avons donné à nos propositions, concernant en particulier l'évolution indispensable de la gestion RH de notre corps et les nécessaires modifications statutaires qui devraient en découler.

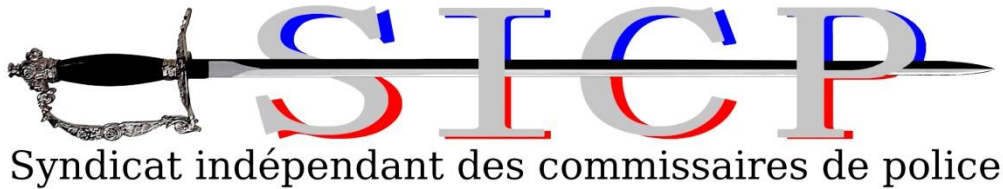
Nous continuerons bien sûr à défendre cette ligne, forts de la marque de confiance croissante qui nous a été manifestée par toujours plus de commissaires de police.

Les résultats des autres scrutins, essentiels pour notre représentativité, pour les moyens qui nous sont alloués et pour la lisibilité de notre organisation, ont également été très positifs.

La liste de la **CFE-CGC** au Comité Technique Ministériel (CTM) recueille **33.75 % des suffrages** et arrive **en tête de ce scrutin**. Ces résultats permettent à notre confédération de se voir **allouer 6 sièges de titulaires** (ainsi que 6 sièges de suppléants) au sein d'un comité composé de 15 sièges (plus 15 suppléants).

Le **SICP siègera ainsi à ce comité** qui décide des grandes orientations du MI, en général, et de notre institution, en particulier.

Vous pourrez (au fur et à mesure de leur transmission par notre administration) consulter, sur notre site internet, [les résultats des scrutins majeurs de ces élections](#).



Un nouveau mandat de 4 années nous a ainsi été confié et nous entendons déployer toute notre énergie pour que des avancées significatives conformes à notre ligne syndicale soient obtenues au bénéfice du Corps de Conception et de Direction de la Police Nationale.

Le **SICP tient enfin à remercier chaleureusement** l'ensemble des collègues qui, en lui accordant leur voix, nous ont fait confiance et ont contribué à augmenter notre audience auprès de l'administration.

Grâce à tous ceux qui croient en nous, de nos délégués à nos adhérents en passant par nos sympathisants, le **SICP continuera à se battre pour que le pluralisme syndical** permette aux commissaires de police de bénéficier **d'un syndicalisme dynamique et constructif**.

**Olivier BOISTEAUX**  
**Président du SICP**